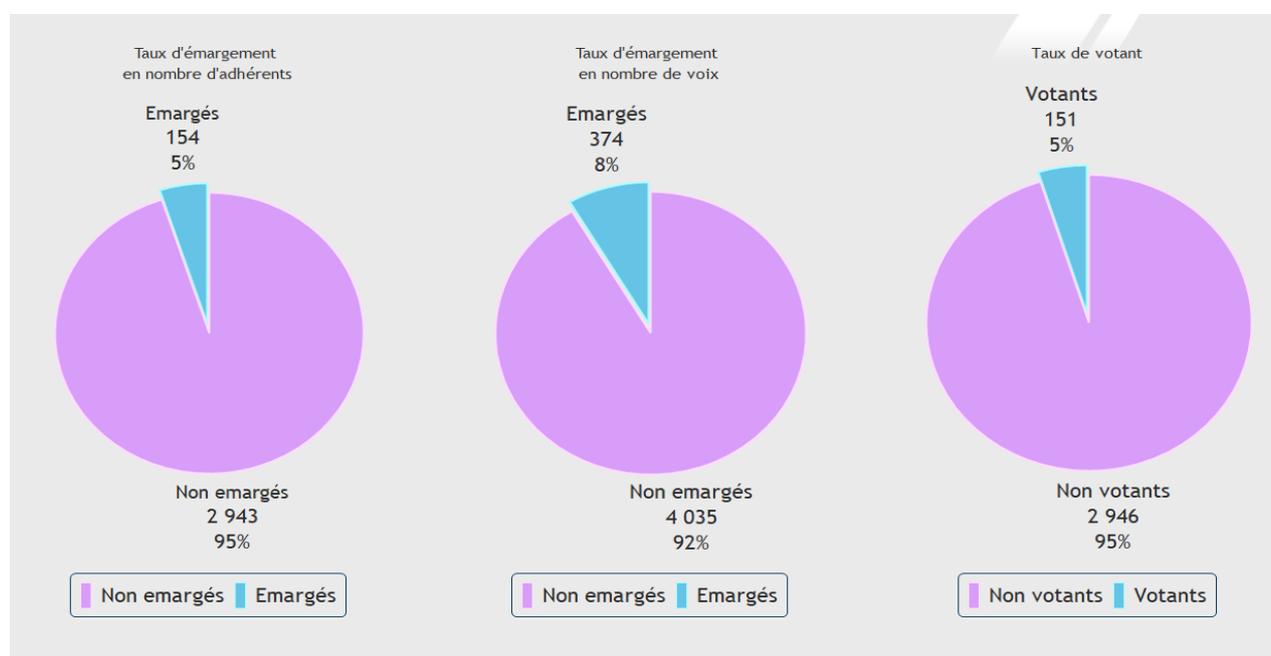




RESULTATS DES VOTES ET DES ELECTIONS DES ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 14/10/2021

1. Assemblée Extraordinaire de Propriétaires

La figure ci-après indique le taux d'émargement en nombre d'adhérents, le taux d'émargement en nombre de voix ainsi que le taux de votant lors de l'Assemblée Extraordinaire des Propriétaires.



Cette assemblée extraordinaire fait suite à la démission en tant que Vice-Président et syndic de l'ASA de Monsieur Serge BENECH en septembre 2020. Il avait été élu en 2019 pour une durée de 6 ans. La fin de son mandat court jusqu'en 2025, sur la zone Crillon (C).

1 candidat s'est présenté pour les élections de l'Assemblée Extraordinaire sur la zone Crillon (zone C). Il s'agissait de :

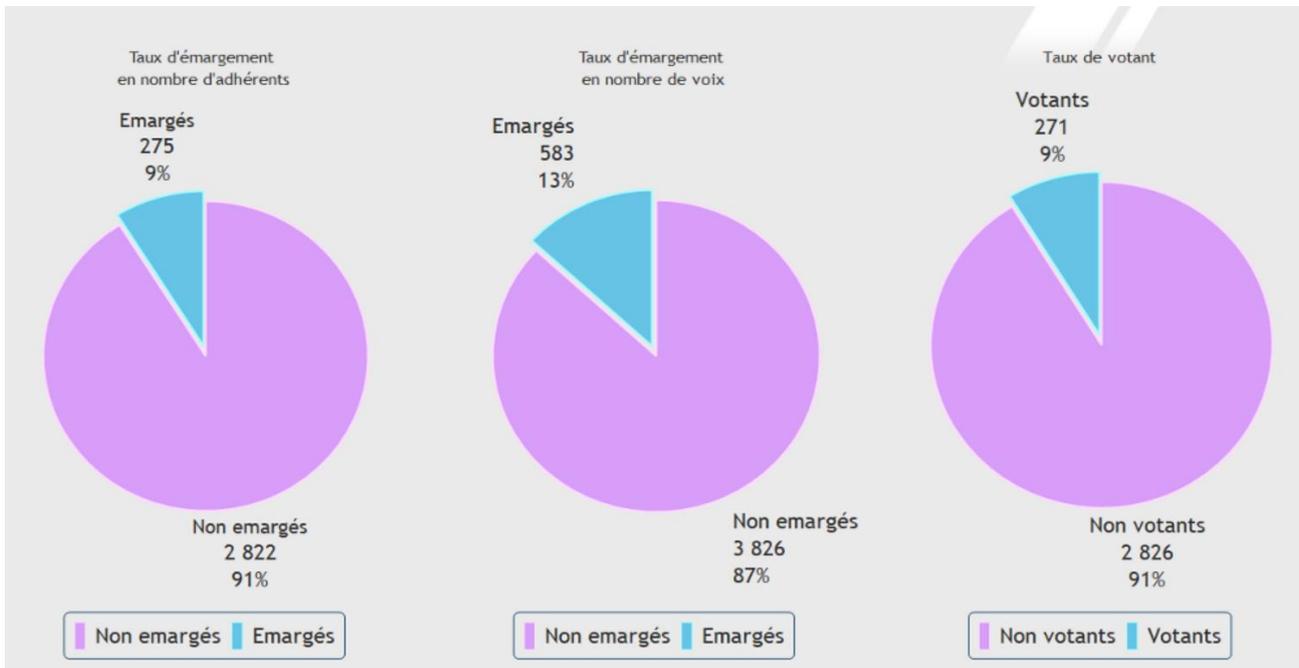
- Bruno PASCAL

Le candidat élu remplace Monsieur Serge BENECH au poste de syndic titulaire jusqu'en début 2025 soit une durée de 4 ans.

Les résultats obtenus sont de : Bruno PASCAL : 257 voix avec 151 votants et 48 votes blancs ou nuls.

2. Assemblée Ordinaire de Propriétaires

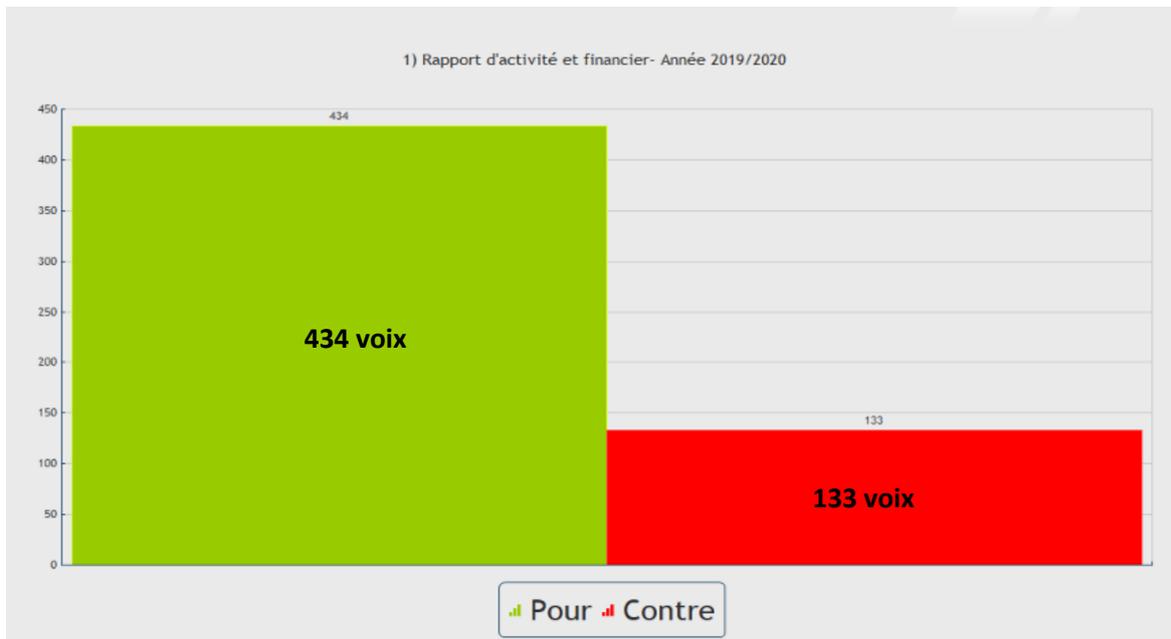
La figure ci-après indique le taux d'émargement en nombre d'adhérents, le taux d'émargement en nombre de voix ainsi que le taux de votant lors de l'Assemblée Ordinaire des Propriétaires.



2.1 Résultats des votes des bilans d'activité et financier 2019 et 2020

Les bilans d'activité et financier 2019 et 2020 de l'ASA ont été adoptés à la majorité avec :

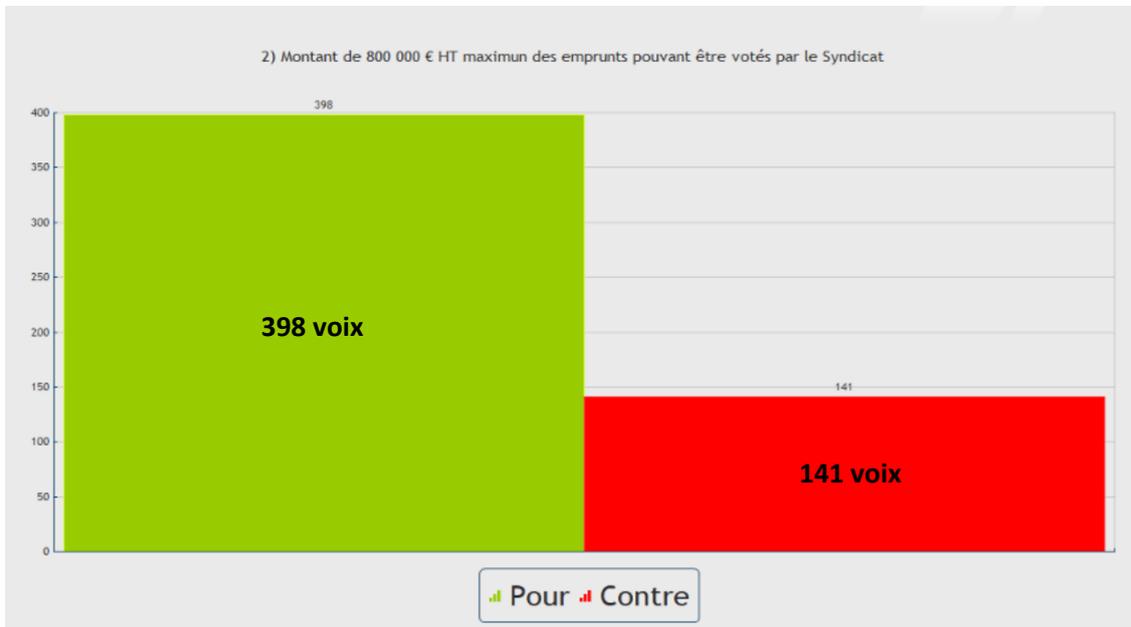
POUR : 434 voix et CONTRE : 133 voix



2.2 Résultats des votes du montant maximum des emprunts pouvant être votés par le Syndicat

Le montant de 800 000 € HT maximum des emprunts pouvant être voté par le Syndicat a été adopté à la majorité avec :

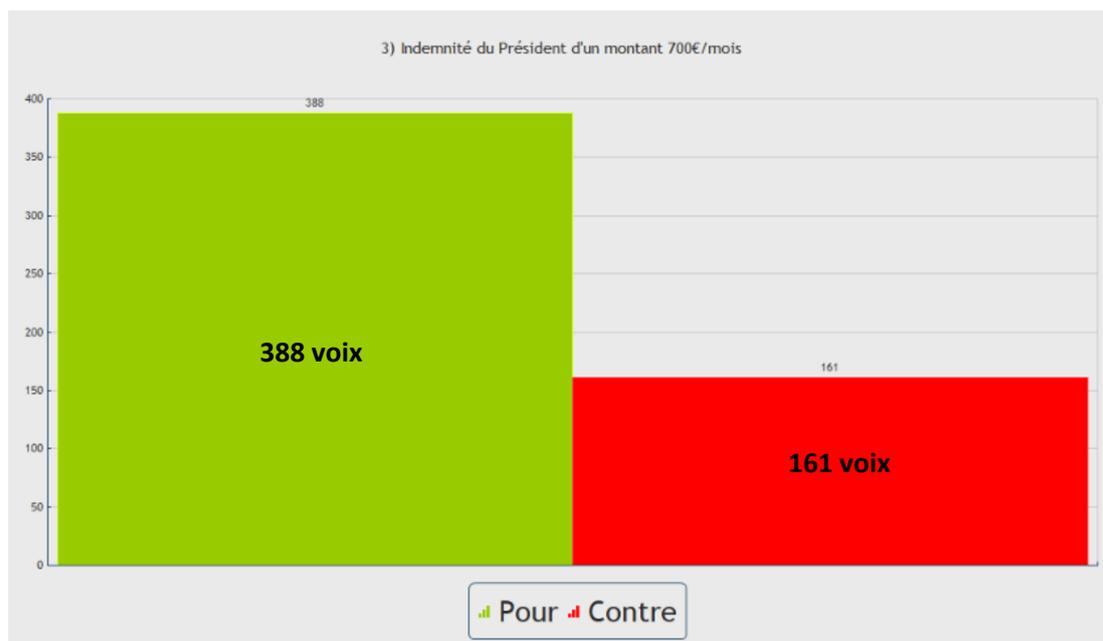
POUR : 398 voix et CONTRE : 141 voix



2.3 Résultats des votes sur l'indemnité du Président à raison de ses fonctions

L'indemnité du Président d'un montant de 700 €/mois à raison de ses fonctions a été adoptée à la majorité avec :

POUR : 388 voix et CONTRE : 161 voix



14 (quatorze) bulletins blancs ou nuls sont comptabilisés pour le « Bilan d'activité et financier », le « Montant maximum des emprunts » et l'« Indemnité du Président ».

2.4 Résultats des votes de la zone Crillon (Zone C)

3 candidats se sont présentés pour les élections de l'Assemblée Ordinaire sur la zone Crillon (zone C). Il s'agissait de :

- Yvan ALLIAUD
- Geoffrey BALOCHE
- Serge VANIN

Les résultats obtenus par ordre de priorité sont :

- Geoffrey BALOCHE : 428 voix
- Yvan ALLIAUD : 385 voix
- Serge VANIN : 382 voix

22 bulletins blancs ou nuls ont été comptabilisés.

Les candidats retenus lors de l'Assemblée Ordinaire sur la zone Crillon (zone C) sont donc :

Monsieur **Geoffrey BALOCHE** au poste de syndic titulaire pour une durée de 6 ans.

Monsieur **Yvan ALLIAUD** au poste de syndic titulaire pour une durée de 6 ans.

Monsieur **Serge VANIN** au poste de syndic suppléant pour une durée de 2 ans.

2.5 Résultats des votes de la zone Hôpital - Durançole (zone HD)

3 candidats se sont présentés pour les élections de l'Assemblée Ordinaire sur la zone Hôpital - Durançole (zone HD). Il s'agissait de :

- Richard OLSCHITSKI
- Thierry RELIER
- Christian ROCCI

Les résultats obtenus par ordre de priorité sont :

- Christian ROCCI : 332 voix
- Richard OLSCHITSKI : 258 voix
- Thierry RELIER : 211 voix

17 bulletins blancs ou nuls ont été comptabilisés.

Les candidats retenus sur la zone Hôpital - Durançole (zone HD) sont donc :

Monsieur **Christian ROCCI** au poste de syndic titulaire pour une durée de 6 ans.

Monsieur **Richard OLSCHITSKI** au poste de syndic suppléant pour une durée de 2 ans.

2.6 Résultats des votes de la zone Puy (zone P)

2 candidats se sont présentés pour les élections de l'Assemblée Ordinaire sur la zone Puy (zone P). Il s'agissait de :

- Jean-François CARTOUX
- Robert RIPPERT

Les résultats obtenus par ordre de priorité sont :

- Robert RIPPERT : 396 voix
- Jean-François CARTOUX : 269 voix

22 bulletins blancs ou nuls ont été comptabilisés.

Les candidats retenus sur la zone Puy (zone P) sont donc :

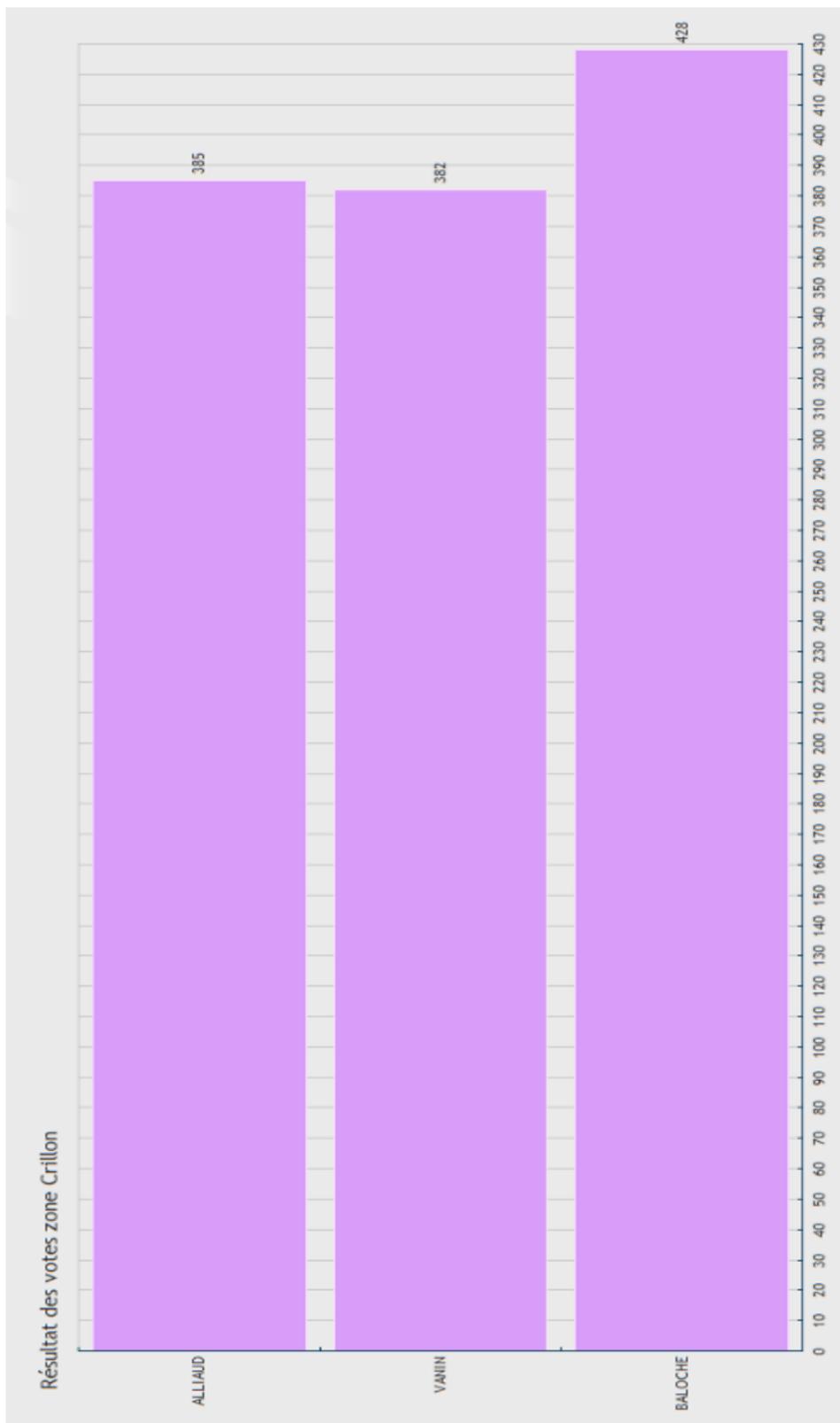
Monsieur **Robert RIPPERT** au poste de syndic titulaire pour une durée de 6 ans.

Monsieur **Jean-François CARTOUX** au poste de syndic suppléant pour une durée de 2 ans.

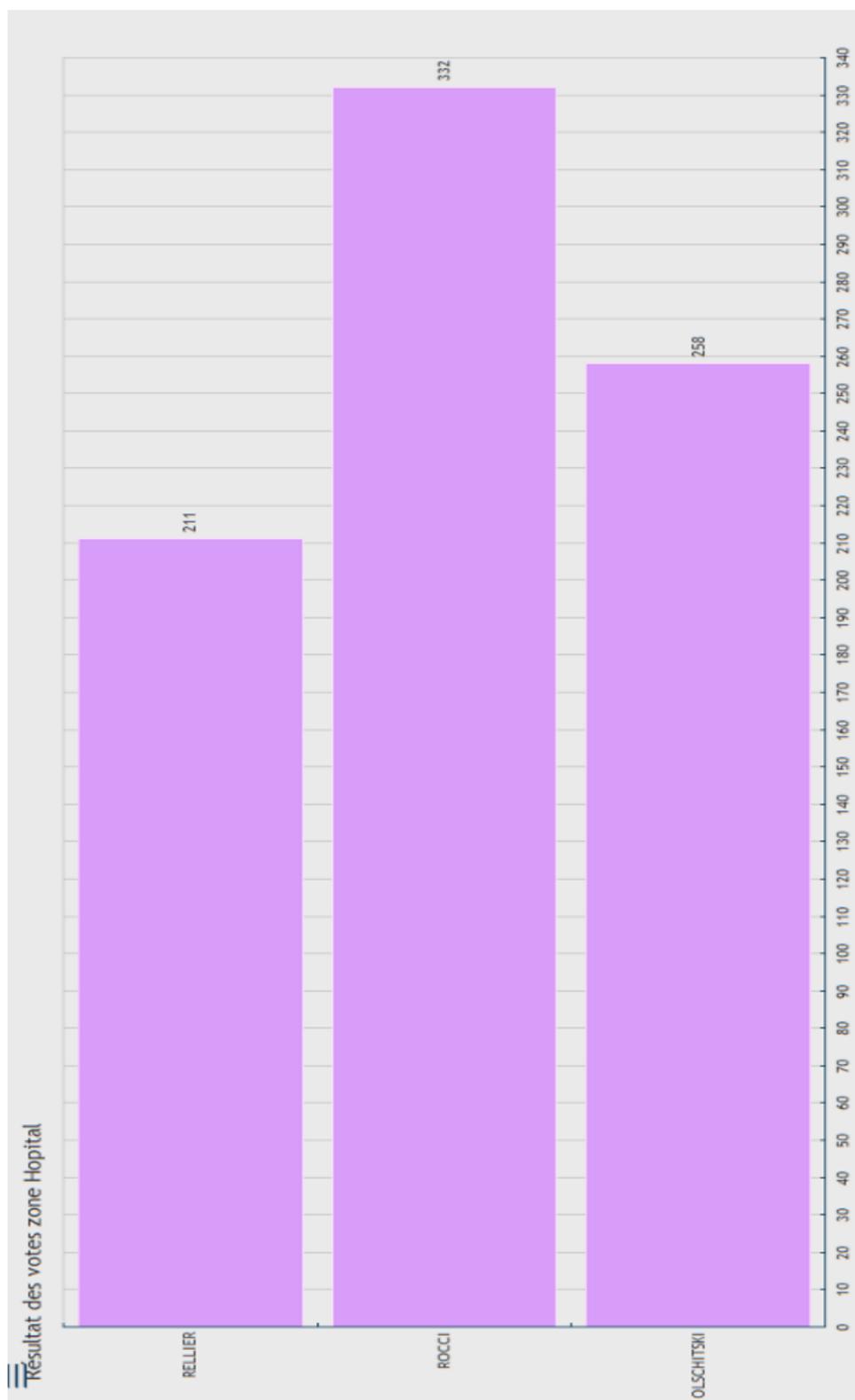
Annexe 1 : Résultat des votes de la Zone Crillon – Assemblée Extraordinaire de Propriétaires



Annexe 1 : Résultat des votes de la Zone Crillon – Assemblée Ordinaire de Propriétaires



Annexe 2 : Résultat des votes de la Zone Hôpital - Durancole – Assemblée Ordinaire de Propriétaires



Annexe 3 : Résultat des votes de la Zone Puy – Assemblée Ordinaire de Propriétaires

